

NORME INTERNATIONALE

**ISO
3462**

Première édition
1980-11-01

AMENDEMENT 1
1992-03-15

Tracteurs et matériels agricoles — Point de référence du siège — Méthode de détermination

AMENDEMENT 1

*Tractors and machinery for agriculture and forestry — Seat reference point —
Method of determination*

AMENDMENT 1



Numéro de référence
ISO 3462 : 1980/Amd.1 : 1992 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'Amendement 1 à la Norme internationale ISO 3462 : 1980 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles*, sous-comité SC 3, *Sécurité et confort de l'utilisateur*.

© ISO 1992

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse